

Conditions Générales d'Utilisation

Date de mise à jour : 06 juin 2024.

Les présentes conditions générales d'utilisation (dites « CGU ») ont pour objet l'encadrement juridique des modalités de mise à disposition du site et des services par MIKUJY Sàrl et de définir les conditions d'accès et d'utilisation des services par « l'Utilisateur ».

Article préliminaire : définitions

Anomalie : désigne un dysfonctionnement de la Solution, empêchant son utilisation conformément aux présentes conditions ;

Client : désigne une personne physique ou morale ayant conclu un Contrat avec MIKUJY en vue de l'accès et l'utilisation de la Solution ;

Commande : désigne l'achat par le Client, de Service(s) proposés par MIKUJY ;

Conditions : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation ;

Contrat : désigne les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente, le Bon de Commande et les annexes acceptés par le Client, et formant son engagement ;

Données à Caractère Personnel ou Données Personnelles ou Données : désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ;

Parties : désigne à la fois MIKUJY et le Client ;

Personnes Concernées : Désignent les personnes dont les données personnelles sont traitées ;

Plateforme : désigne le support technique et opérationnel servant à la mise à disposition et l'utilisation par le Client de la Solution ;

Services : désigne les prestations fournies par MIKUJY dans le cadre de l'abonnement souscrit par le Client ;

Site : désigne le Site internet édité par MIKUJY et accessible à l'adresse URL suivante : www.mikujy.com ;

Responsable de Traitement : Désigne la personne physique ou morale qui détermine les finalités et les moyens d'un ou plusieurs traitements de données à caractère personnel ;

MIKUJY

Solution : désigne le logiciel développé et édité par MIKUJY, et dont l'utilisation est concédée au Client dans le cadre de l'abonnement souscrit ;

Sous-Traitant : Désigne la personne physique ou morale qui traite des Données à Caractère Personnel pour le compte du Responsable de Traitement, sur ses instructions et sous son autorité ;

Tiers : désigne toute personne physique ou morale extérieure au Contrat conclu entre MIKUJY et le Client ;

Utilisateur : désigne la personne physique ayant accès et utilisant la Solution ;

Traitement : Désigne toute opération ou ensemble d'opérations effectués à l'aide de procédés automatisés ou non et portant sur des Données à Caractère Personnel.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent entre la Société MIKUJY Sàrl, Société au capital social de CHF 20'000, dont le siège social est situé à Neuchâtel en Suisse, au Rue Pierre-à-Mazel 39, c/o Microcity SA, 2000 Neuchâtel, Suisse avec un numéro IDE CHE-230.585.233, ci-après dénommée « MIKUJY », et toute personne morale et physique effectuant une souscription d'abonnement aux prestations proposées par la Société, ci-après dénommée « le Client ».

Les présentes conditions visent à définir les modalités d'utilisation par le Client de la Solution en mode Saas (Software as a service) développée par MIKUJY, laquelle prévoit une gestion de la pollution numérique des entreprises et de leurs interface web pour réduire de l'empreinte environnementale de celles-ci.

L'utilisation de la Solution et de ses fonctionnalités par le Client est régie par les présentes conditions, lesquelles sont accessibles à tout moment sur le Site ou sur simple demande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Les présentes conditions pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de passation de la Commande.

Le fait que MIKUJY ne mette pas en œuvre l'une ou l'autre clause établie en sa faveur dans les présentes conditions, ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Article 2 : Accès à la solution

2.1. Connexion au compte client

L'accès à la Solution et l'utilisation de ses fonctionnalités est réservée aux seuls Clients ayant souscrit un abonnement et ayant passé une Commande auprès de MIKUJY.

MIKUJY

L'accès s'effectue après saisie par le Client d'un identifiant correspondant à son e-mail de connexion, et d'un mot de passe défini préalablement.

Chaque identifiant et mot de passe de connexion est personnel, individuel, confidentiel et intransmissible, de sorte que le Client s'engage à tout mettre en œuvre pour que ces données soient conservées secrètes et ne fassent l'objet d'aucune divulgation sous quelque forme que ce soit à d'autres personnes que l'Utilisateur des Services.

Le Client est seul responsable de l'utilisation et de la conservation de ces identifiants et assume la responsabilité de la sécurité des postes servant à l'utilisation des Services.

MIKUJY ne sera en aucun cas tenue pour responsable de l'usurpation d'identité d'un Utilisateur. Le Client s'engage à informer sans délai MIKUJY de toute utilisation frauduleuse ou non autorisée de son compte et de toute autre violation de sécurité connue.

Le Client s'engage à informer sans délai, par écrit, MIKUJY, de toute modification des informations le concernant.

2.2. Accès à internet

L'accès et l'utilisation de la Solution ne peut s'effectuer qu'au travers du réseau internet et nécessite de ce fait une connexion audit réseau. Le Client est seul responsable de sa connexion audit réseau et assume l'intégralité des éventuels frais qui seraient générés à cette occasion.

Le Client déclare avoir connaissance des risques liés à internet et reconnaît que les échanges de données circulant sur internet s'avèrent d'une fiabilité relative et ne sont pas systématiquement protégés, notamment contre les risques de détournement et de piratages.

Article 3 : Durée d'utilisation de la solution

Le Client a la possibilité d'utiliser les fonctionnalités de la Solution durant l'exécution de l'abonnement ayant été souscrit auprès de MIKUJY, dont la durée et les conditions de renouvellement ou résiliation sont évoquées à l'Article 3.3.1 des Conditions Générales de Vente.

Il est précisé que le Client a la possibilité, préalablement à toute souscription d'un abonnement, de bénéficier d'une période d'essai de la Solution, dont les modalités sont prévues à l'article 3.3.1. des Conditions Générales de Vente.

Le Client est informé qu'en cas de survenance d'un cas de l'inexécution d'une des obligations contractuelles mises à la charge du Client, l'accès à la Solution pourra faire l'objet d'une suspension voire d'une suppression.

L'expiration de l'abonnement conclu avec le Client entraînera l'arrêt de l'utilisation de la Solution et la cessation de l'utilisation par le Client de ses identifiants et mot de passe de connexion à la plateforme d'utilisation de la Solution.

MIKUJY

Article 4 : Durée d'utilisation de la solution

MIKUJY concède au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable, d'utilisation de la Solution, pendant toute la durée du Contrat conclu, correspondant à la durée de l'abonnement en vigueur.

La Solution devra faire l'objet d'une utilisation conforme à sa destination, pour les seuls besoins du Client, selon les conditions portées à sa connaissance issues de la documentation remise par MIKUJY et/ou des supports disponibles en ligne sur le Site.

Le Client s'interdit de reconstituer ou tenter de reconstituer, à partir des informations tirées des Services proposés et des fonctionnalités de la Solution, une base de données ou un service offrant directement ou indirectement un service ou produit similaire à ceux commercialisés par MIKUJY, et diffuser et/ou vendre, de quelque manière que ce soit, des informations à des Tiers.

Le Client s'interdit également de procéder à un désassemblage ou une décompilation de la Solution, en vue d'en obtenir les programmes sources.

Toute utilisation non couverte par les présentes conditions peut cependant faire l'objet d'une autorisation spécifique et expresse émanant de MIKUJY.

Article 5 : Fonctionnement de la solution

MIKUJY s'engage à mettre en œuvre tout moyen dont elle dispose afin d'assurer la permanence, la continuité et la qualité des Services fournis au Client, et répond à ce titre d'une obligation de moyens.

La Solution est utilisable par le Client 7 j / 7 et 24 h / 24.

Toutefois, pour des nécessités techniques, et notamment la tenue d'opérations de maintenance telles que visées à l'article 6 ci-après, MIKUJY se réserve le droit, moyennant le respect d'un préavis de deux (2) jours d'interrompre temporairement le fonctionnement de la Solution. MIKUJY s'efforcera d'effectuer toute interruption en-dehors des heures de bureau (de 9 h 00 à 18 h 00 heure de Paris).

En cas d'incident constaté sur le réseau, MIKUJY mettra en œuvre tout moyen destiné au rétablissement du fonctionnement des Services.

Le Client accepte que le fonctionnement de la Solution puisse ne pas être exempt de défauts, et peut être affecté de dysfonctionnements pour lesquels MIKUJY n'exerce pas de contrôle.

MIKUJY se réserve le droit, à tout moment, de modifier les fonctionnalités de la Solution.

MIKUJY

Article 6 : Assistance

Pendant la durée du Contrat, le Client bénéficiera de la fourniture et l'installation de mises à jour correctives et technologiques de la Solution.

Les heures d'intervention du service d'assistance et de la maintenance technique assurée par MIKUJY sont de 9h à 18h.

MIKUJY se réserve le droit de modifier ces horaires et en informera le Client par tout moyen.

Les prestations fournies par MIKUJY au titre de l'assistance et la maintenance technique sont les suivantes :

- Accès à l'assistance téléphonique et par mail, dédiée au traitement d'Anomalies survenues ;
- Fourniture de mises à jour de la Solution ;
- Correction d'Anomalies sous la forme de patchs, modifications rendues nécessaires par l'évolution des dispositions législatives, réglementaires.

MIKUJY ne sera pas responsable de services de maintenance et assistance du Client dans les cas suivants :

- si le Client refuse de collaborer avec MIKUJY, en vue de la résolution des Anomalies ;
- en cas de modification par le Client de fonctionnalités de la Solution qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation ;
- en cas d'incompatibilité constatée entre la Solution et tout autre matériel du Client, ou une défaillance de matériel du Client ;
- et en cas de manquement du Client à ses obligations résultant des présentes conditions.

Article 7 : Hébergement

Les services d'hébergement pour la fourniture des Services au Client sont inclus dans l'abonnement souscrit.

MIKUJY assure l'hébergement desdits Services au sein de Infomaniak, dont le siège social est situé à Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Les Acacias, Genève, Suisse.

MIKUJY pourra sous-traiter tout ou partie des services d'hébergement afin d'assurer le bon fonctionnement des Services, étant précisé que MIKUJY demeurera responsable auprès du Client du bon fonctionnement de ce service.

Contact du support technique : info@mikujy.com

Horaires jours ouvrés 09h – 18h

Article 8 : Responsabilité du client

Le Client s'engage à respecter, à l'occasion de l'utilisation de la Solution, la réglementation en vigueur.

MIKUJY

Les Parties reconnaissent que seul le Client dispose de la capacité à maîtriser et connaître le contenu porté au sein de la plateforme d'utilisation de la Solution, pour laquelle le Client a seul l'accès. Lors de l'utilisation de versions non définitives, le Client accepte que MIKUJY ait accès, avec le consentement du Client, aux informations fournies dans la Solution.

Le Client garantit disposer de toutes les autorisations d'utilisation et de diffusion sur le territoire suisse, des informations et données hébergées par MIKUJY, et est seul responsable des conséquences de leur mise à disposition au public.

Le Client s'interdit d'inclure, au sein des données hébergées par MIKUJY Sàrl, tout contenu illicite et notamment des éléments à caractère raciste, diffamatoire.

En cas de manquement aux lois concernées qui serait constaté par une autorité judiciaire, et en cas d'injonction délivrée par l'autorité judiciaire de supprimer un contenu litigieux, MIKUJY pourra prendre toute mesure nécessaire en vue de supprimer ledit contenu ou en empêcher l'accès, immédiatement et sans accord préalable du Client.

La suspension ou l'interruption de l'utilisation de la Solution, pour le motif ci-dessus, ne donnera lieu à aucun versement indemnitaire au profit du Client, lequel demeurera par ailleurs redevable à l'égard de MIKUJY, de toute somme demeurante due au titre du Contrat conclu.

Article 9 : Limitation de responsabilités de MIKUJY

MIKUJY ne saura être tenue responsable d'aucun dommage direct ou indirect de quelque nature que ce soit subi par le Client, qui résulterait d'une impossibilité d'accès à la Solution.

MIKUJY ne pourra être tenue responsable en cas d'action en justice exercée à l'encontre du Client, du fait de l'utilisation illicite de la Solution.

Aucune responsabilité ne sera engagée à l'égard de MIKUJY, pour le cas où le Client ne ferait pas application ou ferait une application erronée des conseils fournis par MIKUJY dans le cadre de l'assistance et la maintenance technique telles que décrites à l'article 6 ci-dessus.

MIKUJY n'est par ailleurs aucunement responsable de fait de Tiers, et de la survenance de préjudices indirects tels que notamment des pertes d'exploitation, des préjudices commerciaux, perte de clientèle, atteinte à l'image commerciale.

Article 10 : Limitation de responsabilités de MIKUJY

Le prix total dû au titre de l'utilisation de la Solution, fixé au Bon de Commande, est facturé au Client, sur une base mensuelle ou annuelle selon les modalités définies au préalable lors de la Commande.

Les modalités de paiement des factures adressées au Client sont précisées à l'article 7.2 des Conditions Générales de Vente.

En cas de retard de paiement d'une facture exigible, le Client se verra appliquer les pénalités de retard prévues à l'article 5.3 des Conditions Générales de Vente.

MIKUJY

Tout retard de paiement d'une facture exigible pourra entraîner la suspension de l'accès et l'utilisation de la Solution, et l'arrêt de l'utilisation de la Solution en cas de résiliation du Contrat conclu avec le Client.

Article 11 : Propriété intellectuelle

La Solution utilisée par le Client, et ce comprenant les programmes informatiques, logiciels, données textes et graphiques et plus généralement tout élément associé à ladite Solution, fait l'objet d'une protection au titre de droits de propriété intellectuelle, au seul bénéfice de MIKUJY.

Le contrat conclu avec le Client et l'utilisation par ce dernier de la Solution ne confère au Client aucun droit de propriété sur la Solution.

Le Client s'interdit de reproduire tout élément de la Solution, sous quelque forme et sur quelque support que ce soit.

Le Client ne pourra céder tout ou partie des droits résultant du contrat conclu avec MIKUJY, que ce soit dans le cadre d'une cession temporaire, d'une sous-licence ou de tout autre contrat qui prévoirait le transfert desdits droits et obligations.

MIKUJY se réserve le droit de faire effectuer par tout mandataire tout contrôle qu'il considère nécessaire, au frais du Client si un manquement est constaté, afin de vérifier que les présentes conditions et le périmètre convenu sont respectés.

Article 12 : Garantie de non-contrefaçon

Le Client défendra MIKUJY contre toute demande ou action faite ou intentée contre MIKUJY par un Tiers alléguant que les données du Client portent atteinte au droit de propriété intellectuelle d'un Tiers ou que l'utilisation de la Solution par le Client viole des règles de droit.

Si la responsabilité du Client est retenue dans le cadre d'un jugement, ce dernier indemniserà MIKUJY de tous dommages-intérêts que cette dernière serait finalement tenue de verser, outre la prise en charge de frais de procédure.

Article 13 : Résiliation pour manquement et inexécution

MIKUJY pourra résilier tout abonnement conclu avec le Client, à tout moment, en cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations essentielles, portant notamment mais pas exclusivement sur :

- le défaut de paiement d'une facture à son échéance ;
- ou le non-respect des droits de propriété intellectuelle bénéficiant à MIKUJY ;
- le non-respect des conditions d'utilisation de la Solution.

MIKUJY

Cette résiliation de plein droit interviendra à défaut de régularisation par le Client, du manquement contractuel constaté, huit (8) jours ouvrés après réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure adressée par MIKUJY.

La résiliation du Contrat entraînera l'arrêt de l'utilisation de la Solution et la cessation de l'utilisation par le Client de ses identifiants et mot de passe de connexion à la plateforme d'utilisation de la Solution.

Article 14 : Reservabilité

A compter de la date de cessation du Contrat, pour quelque cause que ce soit, MIKUJY s'engage à restituer ou détruire gratuitement, selon le choix du Client, et à première demande de ce dernier formulée par lettre recommandée avec accusé de réception, l'ensemble des données appartenant au Client.

Le Client collaborera avec MIKUJY afin de faciliter la transmission desdites données.

Article 15 : Force majeure

La responsabilité d'une des Parties aux présentes conditions ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de leurs obligations décrites dans les présentes conditions générales d'utilisation découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

Dans les cinq (5) jours ouvrés maximum de la survenance d'un tel événement, la partie défaillante pour cause de force majeure s'engage à le notifier à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception et à en apporter la preuve. La partie défaillante fera tous ses efforts afin d'éliminer les causes du retard et reprendra l'exécution de ses obligations dès que le cas invoqué aura disparu.

Toutefois, si la cause de force majeure perdure au-delà d'un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de la date de réception de la notification du cas de force majeure, chaque partie aura le droit de résilier l'accord, sans octroi de dommages et intérêts.

Ladite résiliation prendra effet à la date de réception par l'autre partie de la lettre de résiliation adressée en recommandée avec accusé de réception.

Dans le cas où l'accord est résilié par le Client pour cause de force majeure, le Client doit verser à MIKUJY tous les montants dus jusqu'à la date de résiliation.

Article 16 : Confidentialité

Chaque Partie s'engage à conserver confidentielles les informations et documents concernant l'autre Partie, de quelque nature qu'ils soient, financiers, techniques, sociaux ou commerciaux, qui ont pu être accessibles au cours de l'exécution du contrat.

MIKUJY

Le Client accepte que pour toute nouvelle version d'Essai qu'il utiliserait, MIKUJY aura accès aux données saisies afin d'améliorer cette version d'Essai.

Article 17 : Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de la fourniture de la Solution auprès des Clients, MIKUJY réalise des traitements de Données à caractère personnel.

MIKUJY agit en qualité de Sous-traitant pour certains traitements et de Responsable de traitement pour d'autres traitements.

MIKUJY s'engage à respecter l'ensemble des dispositions encadrant la protection des Données personnelles. Ainsi, les Données sont collectées pour une finalité précise et conformément à une base légale définie.

MIKUJY est Responsable du traitement pour les Traitements suivants :

- Gestion des abonnements du Client ayant souscrit un abonnement à la Solution ;
- Gestion des opérations de communications relatives à la Solution.

Dans le cadre de ce traitement, MIKUJY traite les Données d'identification, de contact et de facturation du Client à savoir : Nom, prénom, numéro de téléphone et adresse email du Client et des salariés du Client, coordonnées bancaires.

Conformément à la réglementation en vigueur, MIKUJY s'oblige notamment à :

- Mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer et être en mesure de démontrer que le Traitement est effectué conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des Données ;
- Assurer une protection des Données à Caractère Personnel dès la conception du traitement et par défaut ;
- Tenir un registre des activités des Traitements pour lesquels MIKUJY est Responsable de traitement ;
- Répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées par les Traitements de Données ;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données soient formées à la protection des Données et s'engagent à respecter la confidentialité des informations traitées ;
- Prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires afin de protéger les Données, visant notamment à garantir leur confidentialité, intégrité et disponibilité.

MIKUJY est Sous-traitant pour les Traitements réalisés dans le cadre de l'utilisation de la Solution par le Client afin de lui fournir les Services. A ce titre, un contrat définissant les conditions dans lesquelles MIKUJY traite les Données du Client est conclu entre MIKUJY et le Client lors de la signature du Bon de Commande ou par avenant.

MIKUJY

Afin de démontrer son attachement à la protection des Données personnelles, MIKUJY a mis en ligne :

- une politique de protection des données collectées et traitées via le site internet www.mikujoy.com ;
- une politique de protection des Données collectées et traitées dans le cadre de l'utilisation de la Solution ;
- une politique relative aux cookies utilisés par MIKUJY.

Article 18 : Protection des données à caractère personnel

Les présentes conditions et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit suisse.

Les présentes conditions sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 19 : Loi applicable – Litige – Clause attributive de juridiction

Tout litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation est soumis au droit suisse.

En cas de litige, les Parties conviennent de s'efforcer en priorité de trouver une solution amiable au différend rencontré.

En cas d'échec d'une solution amiable, le litige serait alors soumis à l'interprétation du Tribunal de Commerce de Neuchâtel, Suisse.